

Résumé de la thèse

“Deliberative democracy” refers to efforts, in both theory and practice, to reconcile the value of deliberation with other core democratic principles, such as political equality and the avoidance of “tyranny of the majority.” These efforts engage normative concerns about whether deliberation is worth achieving, and at what cost, in terms of other, apparently conflicting values. Deliberative democracy also engages empirical issues about whether more deliberation would make much difference and about the kinds of institutions that might better realize deliberative democracy.

- James S. Fishkin, 2008

Democratic decision making should be made without any “domination via the exercise of power, manipulation, indoctrination, propaganda, deception, expressions of mere self-interest, threats, and the imposition of ideological conformity”.

-John S. Dryzek, 1998

Democracy does not consist of a single unique set of institutions. There are many types of democracy, and their diverse practices produce a similarly varied set of effects. The specific form democracy takes is contingent upon a country’s socioeconomic conditions as well as its entrenched state structures and policy practices...Modern democracy, in other words, offers a variety of competitive processes and channels for the expression of interests and values associational as well as partisan, functional as well as territorial, collective as well as individual. All are integral to its practice.

-Schmitter and Karl, 1991

Clarification conceptuelle de certains concepts clés :

Pour commencer, plusieurs concepts doivent être clairement définis car ces approches conceptuelles se retrouvent tout au long de cette thèse. Ce sont l’Occident, l’indigénisation, la démocratie consultative et la démocratie délibérative, les généalogies dans la démocratie délibérative et la gouvernance consultative/délibérative.

L’Occident : L’Occident en soi ne se réfère pas à un état spécifique mais à un ensemble d’États avec un degré élevé d’auto-identification qui se distingue de l’Orient ou d’un autre non-occidental. Marshall et Williams (1982, p78) différencient la définition entre l’Occident et le reste du monde dans leur livre de Great Map of Mankind. Ce concept culturel et géographique initial de l’Occident élargit son champ d’application de l’Europe occidentale à l’Europe centrale, nord et sud à la suite de l’expansion du christianisme. Les Lumières modernes ont affaibli le rôle de la religion dans la sphère publique et ont facilité la politisation du concept-Occidental. Certaines idées de base comme la démocratie, la liberté, l’égalité et le gouvernement constitutionnel ont alors été proposés. Depuis, ce concept d’Occident a subi un processus de temporalisation et de spatialisation (Zhang, 2020) parallèlement au développement économique rapide. L’Occident ne se limite pas géographiquement à l’Europe, il fait référence aux États ou régions où la civilisation occidentale prend racine. Les États-Unis, le Canada, l’Australie et la

Nouvelle-Zélande, par exemple, ont également rejoint ce rang. Après la Seconde Guerre mondiale, cette notion est finalement devenue un concept politique qui incarne la culture transatlantique de l'Europe et de l'Amérique (du nord). Le concept d'Occident utilisé dans cette thèse se réfère principalement (mais sans s'y limiter) au type Anglo-Saxon.

Indigénisation : Le plus souvent, la traduction d'une langue à une autre implique ce qu'on a appelé une indigénisation (*bentubua* 本土化), ou ce qu'on appelle dans le contexte indien une vernacularisation. C'est un processus qui n'est pas réductible à une traduction neutre, car il inscrit un concept ou une idée élaborée dans un cadre spécifique (dans le cas présent, l'académie internationale dominée par la littérature anglo-américaine et principalement écrite dans la lingua franca anglaise) dans un autre cadre cognitif local, lui donnant de nouvelles significations. Un tel processus d'indigénisation dans le contexte chinois est double, il ne se réfère pas seulement à un processus indigénisé de théories étrangères, mais se réfère également à certaines théories locales construites spontanément, en particulier au cours des deux dernières décennies.

Démocratie consultative et démocratie délibérative : l'idée d'un gouvernement légitime devrait intégrer la 'volonté du peuple' apparaît sous de nombreuses variantes. C'est aussi ce riche patrimoine qui facilite le concept de démocratie délibérative. Depuis sa première proposition, cette idée est toujours enchevêtrée avec d'autres formes démocratiques (ou synonymies) comme la démocratie représentative et la démocratie participative dans le premier chapitre, la délibération autoritaire et la consultation autoritaire dans le deuxième chapitre et la démocratie consultative dans le troisième chapitre. Par conséquent, une approche ordonnée de cette diversité dans la démocratie permettra une meilleure compréhension de la démocratie délibérative. Parmi ces concepts un peu déroutants, je me concentrerai tout d'abord sur la différenciation de la démocratie consultative et de la démocratie délibérative.

Depuis les travaux pionniers de Bessette, Joseph M. (1980), des psychologues sociaux et plus récemment des politologues et des démocrates, tous ont adopté l'idée que la prise de décision démocratique et légitimée ne peut être produite que par un dialogue avec le peuple et ce dialogue peut être mieux décrit comme une démocratie délibérative. Parmi de nombreux critères, les dimensions clés de la démocratie délibérative se réfèrent à la manière dont une transformation est réalisée de la 'prise de décision agrégative' (dépouillement) à des discussions égales et inclusives. Dans ce processus, les individus sont impliqués non seulement dans les résultats finaux mais avec le processus menant à ces résultats. Le plus souvent, la démocratie délibérative est liée à l'autonomisation du public et à une idée démocratique plus radicale. Un concept de démocratie consultative semble paradoxal dans son terme, puisque la consultation, bien que fréquemment utilisée en politique, est rarement liée à la prise de décision démocratique. La consultation, telle qu'elle est définie, fait référence à la consultation des préférences (en particulier à grande échelle) à sens unique. Un concept de démocratie consultative relie cette 'collecte des préférences' à la prise de décision démocratique et cela n'a de sens que lorsque ce lien est positif ; néanmoins, ce processus manque d'autonomisation et le public est passivement impliqué dans le processus de prise de décision.

Généalogies dans la démocratie délibérative : La démocratie délibérative, depuis sa première proposition, a traversé plusieurs générations. Par conséquent, une analyse généalogique est théoriquement utile pour appréhender les derniers centres d'intérêt des études sur la démocratie délibérative. Par exemple, la première génération propose les standards normatifs de la démocratie délibérative, la deuxième génération se concentre davantage sur l'opérabilité de la théorie, et la troisième génération explore un tournant empirique (avec un accent particulier sur le système délibératif).

Gouvernance consultative/délibérative : Suite à certains éléments clés du concept de démocratie délibérative et de démocratie consultative, la gouvernance consiste à transférer cet idéal dans la pratique. Le plus souvent, une méthode de gouvernance consultative/ délibérative est difficile à distinguer complètement dans la vie politique réelle et ce n'est pas seulement parce que la gouvernance dans la pratique est généralement présentée sous une forme complexe et hybride associant la participation, la consultation et la délibération du public; mais aussi parce que nous avons des normes différentes pour mesurer le caractère délibératif dans un processus de gouvernance, une partition théorique peut avoir de nombreux chevauchements dans la pratique réelle. Il convient également de noter que la gouvernance dans différents contextes culturels peut favoriser différentes approches pour parvenir à la soi-disant 'bonne gouvernance' (comme décrit dans le cinquième chapitre). Néanmoins, même une approche de gouvernance consultative/délibérative est fréquemment préconisée dans la gouvernance moderne, elle doit encore co-fonctionner avec une autre méthode comme le vote.

Remarque : il y a des nuances dans l'utilisation de ces termes dans différents contextes. Ces différences ne sont pas seulement présentées dans les traductions linguistiques, sémantiques ou rhétoriques, mais aussi dans des connotations qui se dotent de contextes spécifiques. Très typiquement, la démocratie délibérative en Chine fait référence au discours démocratique et à la forme de gouvernance sous la direction du PCC. Dans ce contexte, j'ai utilisé ces termes différemment et respectivement dans diverses circonstances.

La Chine a attiré de plus en plus l'attention au cours des dernières décennies. Les deux aspects positifs comme la croissance économique rapide et l'innovation gouvernementale, et certains aspects négatifs comme la recentralisation croissante et la violation des droits de l'homme ont été largement commentés. Quelle qu'en soit la raison, le mot-clé Chine apparaît de plus en plus dans l'arène politique mondiale. Si l'engouement pour les études chinoises dans l'enseignement supérieur, notamment en Occident, reste modéré ; c'est la peur de la Chine, et les restrictions qu'elle impose, qui sont en partie à blâmer. Ce que j'ai remarqué, c'est que les études chinoises se polarisent entre la Chine et l'Occident. Les universitaires chinois se concentrent de plus en plus sur les études politiques socialistes aux caractéristiques chinoises. Ce changement est basé sur la confiance apportée par la puissance croissante de la Chine. Néanmoins, cela comporte également des risques de repli sur soi. Les spécialistes de la Chine occidentale remettent en question la simple dichotomie démocratie-autoritarisme, mais leurs analyses ne sont pas toutes dépourvues de perspectives idéologiques.

Il faut davantage de recherche politique pour jeter des ponts entre ces deux parties. L'influence de la

Chine ne peut plus être marginalisée ou simplement ignorée. Aux yeux du monde extérieur, la réforme politique de la Chine est loin derrière son développement économique, et ce système politique autoritaire à parti unique a été constamment critiqué. Néanmoins, ces politiciens, théoriciens et démocrates pragmatiques ont commencé à se concentrer sur la résilience et le maintien autoritaire de la Chine (par exemple Gilley, 2003 ; Nathan, 2017 ; Fewsmith et Nathan, 2019) plutôt que d'abandonner le paradigme de la 'transition démocratique de la Chine' (Gilley, 2004 ; Minxin, 2006 ; Diamond, 2008). Dans ce mélémélo théorique, outre l'idée de Nathan d'institutionnalisation du régime du PCC, le concept de démocratie délibérative et de gouvernance est crucial. Des indices traçables peuvent être trouvés dans le cadrage officiel chinois avec une minimisation de la méthode électorale (démocratie) tout en mettant à nouveau l'accent sur une approche délibérative plus pragmatique dans son discours démocratique et sa gouvernance.

Il est méthodologiquement impossible de pencher complètement vers l'un ou l'autre camp. J'ai donc l'ambition de relier et de réconcilier davantage les études politiques chinoises et occidentales et de faciliter une compréhension globale des changements politiques de la Chine contemporaine. Ces efforts visent à apporter des réponses à de nombreux défis, par exemple la xénophobie et l'eurocentrisme. Dans cette interaction, même si les conflits sont voués à persister, une meilleure compréhension mutuelle peut être encouragée des deux côtés. Les efforts dans ce sens ne sont évidemment pas suffisants. Gardant toutes ces doctrines à l'esprit, mes travaux ont mené à une justification approfondie de la démocratie délibérative de la Chine sur la base de la politique comparée entre la Chine et l'Occident, avec le premier effort pour clarifier ses significations conceptuelles et théoriques, puis appliquer davantage cette idée dans des études empiriques. L'objectif est d'une part de mettre en évidence la gouvernance chinoise orientée pragmatique et efficace, et d'autre part d'examiner comment cette bonne gouvernance joue un rôle dans la résilience autoritaire.

Dans ce contexte, ma thèse se concentre sur le sujet de la démocratie délibérative de la Chine (*xieshang minzhu* 协商民主) avec trois parties : I, la démocratie délibérative en Occident (chapitre un), II, une réévaluation très conceptuelle de la démocratie délibérative chinoise (*xieshang minzhu* 协商民主) (chapitre deux, trois et quatre) et III, études de cas sur la gouvernance délibérative chinoise (chapitre cinq). Mon objectif est de définir en profondeur la démocratie délibérative de la Chine, en particulier sur le plan conceptuel. Cela me paraît crucial pour les études politiques chinoises contemporaines. Le premier accent est mis sur le débat cohérent entre l'occidentalisation et l'indigénisation. Au cours des trois dernières décennies, les disputes entre les responsables chinois, les universitaires et le grand public sont restées non résolues et parfois contrecarrées. Alors que la situation s'améliore avec la confiance croissante dans les études chinoises indigénisées, de nombreuses expressions étiquetées '...avec des caractéristiques chinoises (*zhongguo te'se* 中国特色)' indiquent clairement une telle tendance. Néanmoins, cela conduit à une autre situation difficile : l'accent excessif porté sur le caractère unique de la Chine rend la politique chinoise incompatible et parfois non conciliable avec les doctrines occidentales, pire encore, laissant certains concepts politiques ambigus.

1.1 Démocratie délibérative anglo-américaine

Les deux dernières décennies de théorie politique ont placé la délibération publique au premier plan et au centre de l'évaluation de la démocratie et le tournant délibératif a incité un grand nombre de théoriciens politiques à convenir que la délibération est l'idéal régulateur autour duquel une politique plus démocratique et plus humaine devrait être reconstruite. De plus, la démocratie délibérative pour beaucoup était précisément sa promesse d'aller au-delà des limites du libéralisme et de retrouver l'idéal démocratique plus fort que le gouvernement devait incarner la « volonté du peuple » via le raisonnement public (Habermas, 1979 ; Barber, 1984) plutôt que l'agrégation des préférences. Le livre *Deliberative Democracy and Beyond : Liberals, Critics, Contestations* de Dryzek (2002, p27) fournit une carte claire et utile de ce terrain intellectuel. Il affirme que « l'essence de la légitimité démocratique doit prendre en considération la délibération authentique dans le processus de prise de décision ». Au-delà de cet aspect normatif une grande partie de la délibération et de son rôle dans la politique empirique reste vivement contestée, comme la manière dont les théoriciens répondent à des questions telles que : ce qui compte comme délibération, qui devrait participer à la délibération, quels types de discours sont ainsi autorisés dans l'arène délibérative, et quelles institutions promeuvent le mieux la délibération. Ces questions séparent ces théoriciens en des camps étonnamment nuancés et qui se chevauchent.

Généralement, des démocrates comme Mansbridge, Rosenberg, Mouffe et McDonnell préconisent différentes versions de la démocratie délibérative ; tout d'abord, confronter les déficits démocratiques dans les sociétés libérales en réévaluant de manière critique son cadre individualiste et rationaliste (Mouffe, 2013), et ensuite rechercher de nouvelles significations pour reformuler davantage l'idée classique de démocratie. En conséquence, la théorie de la démocratie délibérative est devenue un concept plus mature. Simultanément, de nombreuses études empiriques ont également enrichi sa signification conceptuelle et son utilisation pragmatique avec de nouvelles découvertes : par exemple, la pleine prise en compte d'une plus grande diversité de formes de communication telles que le témoignage (Sanders, 1997), la narration, l'accueil et la rhétorique (Young, 1996 ; Black, 2008), l'intelligence émotionnelle (Griffin, 2012) et le discours quotidien (Mansbridge, 1999 ; Harris-Lacewell, 2004). Des études plus récentes se sont concentrées sur l'institutionnalisation de la délibération (par exemple Hendriks, 2002 ; Fung et Wright, 2003 ; Reid, 2012 ; Johnson et Gastil, 2015) et le récent tournant systémique de la démocratie délibérative (par exemple Niemeyer, Neblo, Steenbergen et Steiner, 2010 ; Mansbridge et al., 2012 ; Friess et Eilders, 2015 ; Owen et Smith, 2015) qui facilite une étude plus pratique sur la démocratie délibérative.

Les appels à une étude de la démocratie délibérative plus terre à terre ont conduit à repenser la recherche actuelle, c'est-à-dire comment appliquer ce concept dans les activités politiques quotidiennes et aller au-delà des idéaux, des conditions et des procédures contrefactuelles. Ces considérations se réfèrent à la manière d'envisager systématiquement la démocratie délibérative et comment la délibération ou la démocratie délibérative peut être menée à grande échelle. Ce plan montre une grande miséricorde avec une réflexion au-delà des éléments fondamentaux de la *raison* et du *bien commun* dans la démocratie délibérative et suppose un lien complémentaire entre les sites individuels dans un tel système. Disons qu'une telle conception remédie à certains problèmes empiriques et de légitimité dans des circonstances

défavorables. Néanmoins, pour les chercheurs les plus critiques, la question la plus centrale est de savoir si une conception de système délibératif peut encore améliorer un développement conceptuel et normatif de la démocratie délibérative. Comme le supposent Owen et Smith (2015), un tel système délibératif néglige potentiellement la signification normative des pratiques entre les citoyens et de la répartition des capacités délibératives et du respect mutuel. La deuxième préoccupation est de savoir comment renforcer la connexion et l'interaction entre les différentes parties, qui décidera de la redistribution du pouvoir dans le système délibératif, etc. De tels dilemmes entravent une utilisation pragmatique de la démocratie délibérative.

Rostboll (2008) dans *Délibératif liberté : Démocratie délibérative comme théorie critique* explique que :

For better understanding deliberative democracy as a critical theory that should go beyond the debate among the different authors within factions both in theory and practice, to note, merits of deliberation are not merely to accommodate and uphold those preexisting differences, more preciously, to initiate processes of reflection about policies that are uncritically accepted by most people. This approach is going further to take public deliberation from 'accommodation' to 'emancipation', inside of which open a window for potential of comprehensive deliberation to achieve its emancipatory aims.

(Rostboll, 2008 p.113)

Ces considérations offrent de nombreuses possibilités et potentialités pour repenser davantage les mérites normatifs et empiriques de la démocratie délibérative. Simultanément, les théoriciens pragmatiques commencent à se pencher sur la délibération dans un contexte politique plus large, par exemple, à la fois dans des systèmes démocratiques et autoritaires. Ces débats cohérents propulsent la démocratie délibérative dans une théorie à l'épreuve du temps avec de riches significations pratiques.

1.2 Démocratie délibérative chinoise (Xieshang Minzhu 协商民主)

La science politique chinoise au sens de l'indigénisation des concepts et théories politiques n'a été rétablie qu'au tout début de ce siècle. Son évolution politique antérieure reposait sur la politique soviétique (les trois premières décennies après la fondation de la Nouvelle Chine) et la politique américaine (les trois décennies après la réforme et l'ouverture en 1978). Dans le nouveau siècle, ces sciences politiques étrangères sont de plus en plus incapables d'expliquer et de soutenir le développement de la politique chinoise. Ainsi, un appel à la science politique chinoise indigénisée a été mis à l'ordre du jour dans ce contexte. Néanmoins, cela ne peut en aucun cas permettre de conclure que ce type de politique isole la Chine des politiques occidentales. Bien que la propagande officielle chinoise et certains intellectuels insistent pour se démarquer de la politique occidentale, il est toujours plus sage de penser la politique chinoise de manière plus critique et à travers un filtre comparatif. Gardant ces tendances à l'esprit, une réévaluation conceptuelle de la démocratie délibérative de la Chine (*xieshang minzhu* 协商民主) est menée en dressant un panorama de ce numéro spécial du point de vue des études sur la Chine occidentale et des études chinoises. Mon étude s'appuie en outre sur une analyse

approfondie des études sur la délibération autoritaire, la consultation autoritaire dans les études de la Chine occidentale et la démocratie consultative et, au-delà, dans les universités chinoises.

1.2.1 Délibération autoritaire

Pendant une décennie, certains théoriciens de la délibération ont commencé à déplacer leur attention des études orthodoxes anglo-américaines sur la démocratie délibérative vers la perspective non occidentale plus actuelle de l'autoritarisme. Ces efforts vont au-delà d'une simple analyse dichotomique entre autoritarisme et démocratie en enquêtant sur la délibération (démocratie délibérative) dans des régimes autoritaires comme la Chine par exemple. He et Warren (2006, 2011, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018) ont reformulé et reconstruit le concept de « délibération autoritaire » en revisitant plus avant la délibération et la démocratie dans différents contextes politiques. Les observateurs occidentaux hésitent à accepter cette possibilité et concluent qu'il peut y avoir des possibilités de communication rationnelle au sein d'un régime politique autoritaire qui viole de manière flagrante les droits de l'homme. Cela a inévitablement conduit à des doutes sur la nature démocratique de ce qui s'est passé en Chine (O'Flynn et Curato, 2015 ; Weber et Froehlich, 2016). Ce concept remet en effet en question à la fois la définition anglo-américaine monogénétique de la démocratie délibérative et les principes orthodoxes de gouvernance et de pratique délibérative en Occident.

Le travail de He Baogang a suscité de vifs débats. Ces discussions sont basées sur la coexistence apparemment paradoxale entre délibération et autoritarisme, de la construction théorique à la gouvernance délibérative empirique et à l'innovation. Habituellement, cela inclut une analyse culturelle et historique pour rechercher davantage de sources morales et politiques indigénisées : les études politiques comparatives pour mettre davantage en évidence la supériorité de la démocratie délibérative chinoise, les études de cas délibératives concrètes (le plus souvent au niveau local), par exemple, délibération autoritaire sur Internet chinois, village, communauté, etc. Ces preuves empiriques florissantes améliorent encore la compréhension de la délibération autoritaire à la fois théoriquement et pratiquement. Néanmoins, la vulnérabilité conceptuelle est également évidente si l'autoritarisme permet toujours ou parfois une délibération authentique au niveau de la base. Si ces cas existants (ils sont appelés délibératifs) peuvent être suffisamment forts pour justifier le fait que des possibilités délibératives peuvent vraiment exister en l'absence de démocratisation du régime (He, 2011). Le concept de « délibération autoritaire » doit être auto-évolué de manière critique à la fois dans ses composantes normative et empirique pour devenir une théorie éprouvée par le temps. Pour le moment, considérer tous ces éléments comme de la délibération serait rendre les choses faciles pour le PCC.

Le concept de délibération autoritaire a donc ouvert une fenêtre pour mieux comprendre la démocratie délibérative, la gouvernance et le changement politique de la Chine. Je voudrais tirer deux conclusions provisoires. Premièrement, cette délibération autoritaire n'existe qu'à la base et est adoptée principalement pour des raisons pragmatiques. C'est-à-dire que les fonctionnaires et le grand public utilisent la délibération pour résoudre des problèmes pratiques. Ce côté fonctionnaliste de la délibération a à voir avec leur besoin de faire face à de nombreuses incertitudes descendantes et

ascendantes. Deuxièmement, il est plutôt juste de conclure qu'une telle délibération autoritaire renforce un autoritarisme plus résilient plutôt que de conduire à la démocratisation par l'autonomisation du public. Cette interaction déroutante est habilement gérée par le PCC à la fois dans sa propagande idéologique et sa gouvernance.

1.2.2 Consultation autoritaire

Le concept de consultation autoritaire a d'abord été proposé par He et Thogersen (2010, p23), puis développé par He et Warren (2011) et Teets (2013). Il a finalement été résumé par Truex (2018) avec la description suivante : le PCC est le pionnier de sa propre marque d'autoritarisme consultatif, c'est-à-dire que les citoyens chinois ne peuvent pas voter pour la direction du PCC ou même leurs représentants dans le CNP, alors que le régime a introduit une série de nouvelles « institutions de contribution » pour accroître la voix du public sur des questions politiques spécifiques (Voir aussi Nathan, 2003). Bien qu'elle puisse se confondre partiellement avec la délibération autoritaire, la consultation autoritaire se réfère toujours à une activité politique plus prudente et plus facile à contrôler. Telle que définie par He et Warren (2011), la consultation autoritaire est « une forme de règle dans laquelle les détenteurs du pouvoir utilisent la communication pour recueillir les préférences de ceux que leurs décisions vont affecter et prennent ces préférences en compte en tant qu'informations pertinentes pour leur prise de décision ». L'introduction d'un ensemble de canaux participatifs limités permet de se défouler et de reporter un changement plus global. Il permet au régime d'apprendre quelque chose des suggestions des citoyens, mais de garder un contrôle total sur le discours politique. Ces canaux participatifs ne peuvent pas être considérés comme pleinement délibératifs, car le régime n'est en aucun cas tenu d'intégrer la contribution des citoyens (He et Thogersen, 2010 ; He et Warren, 2011).

Sans aucun doute, les deux concepts de délibération autoritaire et de consultation autoritaire revendiquent la nature non démocratique de la politique chinoise. Ils refusent de reconnaître un virage démocratique par de telles méthodes consultatives et délibératives, malgré l'existence de certains concepts participatifs, consultatifs et délibératifs émergents et innovants en Chine. Si la qualité délibérative de ces pratiques de base est controversée, le concept de consultation autoritaire contient plus de prudence et de critique de l'autoritarisme chinois. Les chercheurs qui recourent à ce dernier concept se concentrent davantage sur les changements politiques qui ont lieu aux niveaux administratifs supérieurs en Chine, aux niveaux central et provincial en particulier, dans certains domaines clés, la législation et les réformes politiques nationales. Cette approche consultative, souvent appelée la *troisième voie* (He, 2010, 2011), doit être différenciée à la fois d'une délibération très habilitante et d'une consultation et d'une mobilisation politiques rigides. Il est plus efficace dans les grandes occasions d'élaboration de politiques.

Une fois de plus, ces conceptions consultatives sont également adoptées pour renforcer l'autoritarisme. Bien que le régime chinois parle favorablement de la démocratie consultative, ses efforts pour diffuser les expériences de réforme locale dans ce domaine sont très limités. Son attitude à leur égard est prudente et elle aime s'assurer que ces réformes sont fermement sous contrôle central. En ce sens, en

fait, nous assistons à un processus de renouvellement et d'affinement de l'autoritarisme à travers des mécanismes consultatifs. Une telle méthode est mise en avant pour la bonne gouvernance, la responsabilité et la réactivité. C'est un processus réciproque, d'une part, la coercition autoritaire du PCC peut être apprivoisée et régulée par certains arrangements institutionnels. À son tour, selon He et Warren (2006), la consultation aide à identifier et à articuler la préférence des personnes, ce qui permet au PCC d'acquérir la capacité de légitimer les politiques en se référant à des processus consultatifs relativement inclusifs. Jusqu'à présent, de telles interactions ont toujours lieu et ne peuvent être simplement négligées et marginalisées dans les études de résilience autoritaires chinoises.

1.2.3 Démocratie Consultative (*Xieshang Minzhu* 协商民主) et au-delà

Il semble que le régime chinois n'ait pas été trop empêtré dans la réinterprétation de la démocratie délibérative. Le Bureau central de compilation et de traduction le traduit en démocratie consultative (*xieshang minzhu* 协商民主), au mieux, évitant davantage certaines ambiguïtés conceptuelles. La démocratie consultative en Chine a déjà une signification politique spécifique. Ce n'est pas une démocratie délibérative au sens occidental, mais une forme de démocratie populaire sous la direction du PCC, qui s'inspire de la culture traditionnelle chinoise et qui a été pratiquée à travers la CCPPC et le travail du Front uni.

Il faut souligner que dans le cadre officiel, la démocratie consultative a deux dimensions fondamentales : tout d'abord, la coopération multipartite et le système de consultation politique sous la direction du PCC ; le second fait référence au système de concertation et de dialogue social. D'une part, le PCC insiste sur la nécessité de consultations politiques parmi les élites en particulier, mais pas exclusivement, et aussi avec d'autres partis officiellement reconnus ; d'autre part, il étend la consultation politique et parfois sociale aux citoyens ordinaires. Cette idée de démocratie consultative tend à remplacer (et se confond parfois avec) l'idée maoïste de la ligne de masse : le Parti et les gouvernements aux niveaux national et local doivent avoir un contact étroit et développer en permanence un dialogue direct avec les masses.

Une autre préoccupation est la légitimité consultative. Une tradition de longue date dans les sciences sociales a favorisé une forme de délibération plus interactive pour justifier à la fois la procédure (e.g. Karni et Safra, 2002 ; Tyler, 2006 ; Trautmann, 2009 ; Krawczyk, 2011) et la légitimité qui en résulte (Lind et Tyler, 1988 ; Olken, 2010). La connaissance et l'enthousiasme sur ces sources de légitimité limitée semblent toutefois marginaliser certains autres axes, par exemple la démocratie consultative. Le PCC a reformulé ce concept de démocratie en ajoutant de nouvelles significations. Premièrement, une telle idée puise des inspirations dans les traditions et cultures chinoises. À ce jour, les dynasties chinoises ont

hérité d'une longue tradition de monarques consultant les ministres sur les affaires de l'État. Même si ces consultations étaient inégales et superficielles, le pouvoir le plus élevé était exercé après quelques consultations. Le confucianisme préconise également que le pouvoir soit limité par le peuple. Cette consultation très hiérarchisée (ignorance procédurale avec un seul accent sur les résultats) est encore très courante dans la démocratie consultative contemporaine. Dans le cadre politique moderne, le renforcement idéologique du PCC et les mobilisations et mouvements de masse de Mao ont également remodelé cette consultation et indiqué que de telles formes devraient être monopolisées par l'État.

Deuxièmement, l'égalité de participation et de délibération n'est pas une condition sine qua non de la démocratie consultative. Le concept de démocratie consultative rend le leadership absolu et la consultation du PCC moins inconciliables. Pendant ce temps, une telle idée poursuit la logique pratique du Parti communiste, c'est-à-dire résoudre les incertitudes et parvenir à une bonne gouvernance en collectant et en analysant davantage les préférences du public (Zheng, 2009). Cette interaction permet non seulement d'atteindre les objectifs pratiques susmentionnés, mais également de consolider la légitimité du PCC en améliorant les performances (Brødsgaard et Zheng Eds., 2006 ; Landry, Lü et Duan, 2018). La consultation et la bonne gouvernance sont les principales sources de légitimité des régimes autoritaires contemporains.

Lorsque la Chine est mentionnée dans le domaine des sciences humaines et sociales, de nombreux auteurs associent inconsciemment la Chine à l'autoritarisme et associent nombre des conceptions institutionnelles à la surveillance, au monopole, à l'habillage de vitrines et à l'approbation sans discussion (par exemple, la CCPPC). C'est certainement correct. Néanmoins, ce cadre analytique oppose de plus en plus la Chine à ces démocraties occidentales et ne parvient pas à expliquer le maintien de l'autoritarisme chinois et son renforcement autoritaire. Si telle est la vérité, les études chinoises pragmatiques devraient envisager et prendre en considération davantage les consultations avec la gouvernance et les formes démocratiques qui en découlent pour mieux comprendre les changements politiques de la Chine.

1.3 Gouvernance consultative/délibérative avec études de cas

Les trois dernières décennies, les démocraties ont été confrontées au défi de la transformation de la gouvernance, à savoir comment maîtriser et équilibrer la relation entre la participation et les délibérations publiques et un gouvernement fort. Cette tendance est abordée par la gouvernance délibérative, et une telle approche répond aux deux dilemmes : comment faire face à la gamme toujours

croissante de problèmes sociaux (Dryzek, 2012) d'une part, et remédier à certaines critiques particulièrement vives contre la gouvernance représentative d'autre part. Au cours des dernières décennies, la gouvernance délibérative dans les démocraties libérales a connu un 'virage discursif' en plusieurs lieux et diverses occasions en renforçant encore l'interaction entre les représentés et leurs représentants, les électeurs et les élus. Dans la Chine autoritaire, la gouvernance délibérative prend principalement une forme dirigée par le gouvernement, ainsi que certains types de délibérations publiques non structurées et informelles (Tang, 2015). Ces efforts amènent le public à des activités politiques, notamment par l'expression de préoccupations publiques, de débats informels et de discours contestés, avec des impacts limités sur la prise de décision.

Contrairement aux promoteurs de la démocratie libérale conventionnelle qui ont tendance à rechercher l'effondrement du régime autoritaire et les élections compétitives qui s'ensuivent, certains spécialistes de la démocratie délibérative considèrent la démocratisation étatique de pays comme la Chine comme un processus de renforcement des capacités démocratiques par la délibération (Dryzek, 2009). Cette école d'études sur la Chine (principalement les démocrates délibératifs et les sinologues entourant le pionnier He Baogang officiellement basés à l'Université australienne Deakin et maintenant l'Université nationale de Singapour) a favorisé une approche délibérative qui peut être l'élan potentiel de l'autonomisation du public. Par exemple, la ligne de masse qui relie le public à l'État facilite les interactions entre ces participants pour de nombreuses raisons et maintient une pression hiérarchique descendante ou une démocratisation spontanée ascendante. Néanmoins, cette perspective optimiste est devenue de plus en plus incertaine, en particulier à l'époque de Xi, qui tente de reconstruire une stabilité intérieure et une discipline politique à toute épreuve. Par conséquent, mon approche de la gouvernance consultative et délibérative de la Chine se focalise sur les facilités accordées par l'autoritarisme du PCC et considère l'autonomisation du public et la démocratisation ascendante (le cas échéant) comme des sous-produits potentiels de ce processus.

Pour justifier davantage mes diagnostics, j'ai effectué un travail de terrain de six mois en Chine de 2017 à 2021. Je me suis principalement concentré sur deux études de cas, la consultation législative et la délibération villageoise. Mon effort à travers la présentation de ces deux cas n'est pas de souligner le caractère unique de la pratique chinoise, mais plutôt de réconcilier certains récits et doctrines occidentaux avec la pratique chinoise, qui à son tour peut également faire référence à la pratique occidentale dans une certaine mesure. Une telle approche peut atténuer l'antagonisme entre les deux camps. Compte tenu de la complexité des conditions réelles de la Chine, mes cas ne peuvent rendre compte de la richesse des diverses pratiques, ils peuvent néanmoins être le signe de nouveaux changements politiques dans la politique chinoise.

O'Brien (2011) et de nombreux sinologues comme Harding (1993), Cabestan (2007), Baum (2007), Perry (2008), Alpermann (2009) et Cho (2009) ont tous averti que les études politiques chinoises, en particulier le travail de terrain, devraient traiter avec soin des études de cas uniques sans négliger la vue d'ensemble. Cela signifie néanmoins que la gouvernance consultative et délibérative chinoise, d'une part, garantit certaines formes fondamentales d'interactions entre et parmi l'État et la société et d'autre part,

au lieu de rajeunir la citoyenneté et d'autonomiser les citoyens, cette gouvernance atténue la tension apportée par le pouvoir monopolistique autoritaire en consultant et en délibérant avec le peuple facilitant davantage la résilience autoritaire de la Chine.

1.4 Méthodologies

Pour faciliter davantage mon analyse du concept et de la pratique de la démocratie délibérative chinoise, j'ai donc adopté l'analyse du discours et l'étude de cas comme méthodologies. Une analyse du discours est théoriquement et normativement utile pour comprendre comment ce concept de démocratie délibérative naît dans un contexte riche d'un héritage culturel et historique chinois, et de nouvelles significations théoriques et pratiques après la reformulation du PCC dans la Chine contemporaine. Les études de cas ne peuvent avoir que des implications plus pratiques et conduire à un concept de délibération plus clair et plus profond. Mon étude de cas est basée sur certaines méthodes anthropologiques et ethnographiques comme les entretiens individuels et de groupes de discussion, la généalogie et l'analyse des archives, l'analyse contextuelle (rhétorique, sémantique, linguistique) sur les documents et règlements du parti. Ces efforts sont mis en évidence pour démêler les interactions complexes entre et parmi le Parti, l'État et la société, ainsi que les implications instrumentales pour la démocratie délibérative en Chine.

1.4.1 Analyse du discours

De nombreux théoriciens du discours présentent un contrepoids à 'l'idéal normatif' Habermassien de la rationalité communicative. Le discours, disent-ils, devrait être examiné en termes de ce qui est réellement fait (plutôt que de ce qui devrait être fait) (voir aussi Flyvbjerg, 1998). De ce qui est fait, les analystes du discours visent à identifier ce qui a influencé la façon dont un problème est défini. Dans leurs analyses, ils incluent les éléments qui ne sont pas pour la plupart un sujet de dialogue, mais qui créent des possibilités pour les acteurs d'agir et/ou de créer des limites à ce qui peut légitimement être fait (Hajer et Versteeg, 2005). Ainsi, le discours ne porte pas seulement sur la manière dont les idées sont formulées dans les mots ou la discussion, il fait également référence aux pratiques dans lesquelles des manières spécifiques de regarder les choses sont intégrées (Hajer, 1995). Selon le cadrage de Hajers ce qui rend l'analyse du discours se réfère à :

A specific ensemble of ideas, concepts, and categorizations that are being produced, reproduced and transformed in a particular set of practices and through which meaning is given to physical and social realities.

(Hajer, 1995 p.517)

En conséquence, l'analyse du discours prévaut tout au long de la thèse. Elle n'inclut pas seulement l'analyse de la connotation de la démocratie délibérative anglo-américaine principalement, mais surtout, la méthodologie adoptée permet de comprendre le discours chinois avec d'autres analyses sémantiques, linguistiques, rhétoriques et conceptuelles concrètes. Simultanément, cette analyse du discours est menée avec une perspective politique comparative entre la Chine et l'Occident, l'indigénisation et

l'occidentalisation.

1.4.2 Étude de cas

Afin de clarifier et d'appliquer ce discours chinois dans la pratique, j'ai mené un travail de terrain politique de six mois en Chine. Cela comprend des entretiens, des analyses de généalogies locales, des documents administratifs et politiques. Pour ce faire, dans le cas de la consultation législative, j'ai interviewé 24 fonctionnaires de la Cour et du gouvernement de Huizhou et j'ai eu accès à des réunions internes par le biais de liens préétablis avec le Tribunal populaire intermédiaire de Huizhou, le Bureau de la construction urbaine, le Comité législatif du Congrès du peuple, et le HPPCC. De plus, j'ai accédé à d'autres règles du précédent des autres villes de la province du Guangdong. Dans le deuxième cas de délibération villageoise, j'ai principalement traité avec les gouvernements de base, les cadres locaux et les villageois, cela comprend les districts de Kenli et de Liji, la ville de Shengtuo et 16 villages sous leur juridiction. Ces multiples interactions se sont principalement déroulées sous forme d'entretiens informels qui m'ont permis de m'impliquer profondément. En outre, l'analyse des généalogies de la ville du Guangdong et du village a facilité une compréhension traditionnelle et culturelle de la pensée délibérative et de la logique comportementale des villageois.

Approuvé. Oxford, le 01/06/2021

Yves Sintomer



CULTURES ET SOCIÉTÉS URBAINES
Equipe CSU CRESPPA
UMR 7217 CNRS Paris 8
59-61 rue Pouchet
75849 PARIS Cedex 17



Bezunesh Tamru
Directrice de l'ED
Sciences Sociales